

Charte
Éthique
pour
un Monde
Bienveillant



Gardiens des Générations Futures

1. Intégrer plutôt que séparer.

1.1 La coopération remplace la compétition.

ECOLOTERRE fait le choix de changer le regard à porter sur le monde en optant pour l'idée que le mode d'évolution à favoriser est la coopération. Dans la Nature les éléments s'associent pour former des entités plus complexes abritant des propriétés nouvelles. De la même manière les Hommes peuvent s'apporter mutuellement dans l'échange de leurs différences, des compétences et savoirs accrus par les spécificités de chacun.

1.2. Equilibrer et diversifier.

L'équilibre est le principe de base qui régit les systèmes que l'Association veut promouvoir. ECOLOTERRE pense qu'il est important de s'interroger sur les questions de quantité suffisante et optimum. La démesure (en trop ou en trop peu) engendre des dérèglements. Pour que l'équilibre soit présent il faut également une proportion convenable de chaque part de l'ensemble. Cela signifie que chaque élément du système doit être représenté et son absence pourrait conduire à une carence. ECOLOTERRE s'emploie donc à intégrer plutôt que séparer ou refuser chaque individu dans ses organisations.

2. Reconsidérer l'Homme.

ECOLOTERRE s'engage à promouvoir des modèles d'organisation pensés dans le but de reconsidérer les relations humaines dans le respect des personnes et de leurs besoins.

2.1. Reconnaissance et équité de considération

ECOLOTERRE souhaite que chaque élément d'un système soit vu comme interdépendant des autres. Toutes les personnes sont d'importance égale quelque soit leur fonction. ECOLOTERRE pense que c'est parce que chaque élément a la capacité de s'adapter à son environnement et par extension aux autres que l'évolution est possible. Partir de l'existant et se donner les moyens de s'harmoniser avec l'ensemble est un comportement qui garantit à la fois l'évolution de l'individu mais aussi celle de l'organisation.

2.2. Notion de « Bien Commun »

Le "Bien Commun" doit prévaloir, dans le respect des particularités et des faiblesses de chacun. Aucun élément du système ne peut s'octroyer le droit de prévaloir sur un autre et de faire passer ses intérêts personnels en premiers si ceux-ci vont à l'encontre du bien commun.

2.3. Connaissance de soi et de l'autre

Pour comprendre le fonctionnement d'un système ECOLOTERRE pense qu'il est nécessaire de connaître chacun des éléments séparément mais aussi comprendre la complexité de leurs relations.

Pour cela ECOLOTERRE souhaite un système où chacun puisse être présent et proche des autres dans des relations bienveillantes. L'Association pense que c'est de la méconnaissance de l'autre que naît l'incompréhension qui engendre le conflit. En favorisant des espaces où chacun peut entrer en communication sereinement avec les autres on crée les conditions d'une meilleure tolérance des individus et l'émergence d'une interactivité positive entre tous. Chaque personne a donc le droit à l'expression quelque soit son mode de communication s'il l'exerce dans la bienveillance.

Parallèlement à cela, ECOLOTERRE considère que c'est en se connaissant mieux soi-même qu'on peut pleinement contribuer à être un élément qui agit positivement sur l'ensemble du système. Pour savoir comment fonctionner ensemble nous devons également connaître nos propres spécificités. Ainsi l'Association encourage chacun à exercer sa connaissance de soi s'il le désire.

2.4. Permettre à chaque individu de retrouver son potentiel.

ECOLOTERRE part du principe permaculturel selon lequel chaque individu peut rayonner positivement sur l'ensemble et s'épanouir lui-même si ce qu'il vit est révélateur de sa personnalité et de ses talents propres. Aussi ECOLOTERRE s'engage à œuvrer pour que les conditions soient au mieux étudiées dans ses organisations pour que chacun puisse y occuper une place qui soit au plus près de ses aspirations si ses orientations sont formulées dans le respect du bien commun.

3- Le cercle vertueux comme modèle.

ECOLOTERRE souhaite passer d'une évolution linéaire dans les organisations à un système cyclique. L'Association pense qu'il est nécessaire de s'interroger sur la notion de continuité et de trouver comment transformer les rejets, les pertes, les erreurs, en ressources valorisées pour tous.

ECOLOTERRE considère qu'une piste de réflexion à emprunter peut s'inspirer du modèle des périodes comme c'est le cas des saisons :

Les phases de réflexion et d'action s'alternent, les temps de repos et de latence engendrent le renouveau. Progresser pas à pas pour assurer l'ancrage dans le temps des actions menées. S'interroger sur le principe de l'évolution naturelle de la feuille d'un arbre qui consiste à passer d'un état accompli, à une chute puis à la renaissance.

4. Être gardien des biens communs de l'Humanité.

ECOLOTERRE pense que les oppositions entre privé et public ou entre marchand et non-marchand sont plus que jamais les enjeux qui conditionneront le visage du monde de demain. ECOLOTERRE estime qu'une privatisation de masse du vivant, non raisonnée, est un risque pour la survie de l'Humanité.

C'est pourquoi il apparaît tout particulièrement essentiel pour l'Association, de poser comme fondamental l'existence de biens communs à tous, matériels ou immatériels. Ainsi ECOLOTERRE marque clairement sa volonté de devenir défenseur des biens suivants.

4.1. Biens matériels

Protéger les biens communs naturels tels que l'eau, l'air et la Nature, indispensables à la bonne marche de ce monde. Leur raréfaction ou privatisation ne semble pas compatible avec un monde en paix. Par conséquent il incombe à chacun de maintenir la qualité et la disponibilité de l'eau et de l'air.

De même, la Nature, dans sa dimension nourricière ne peut être le bien privé que d'une seule poignée d'individus. La biodiversité doit être préservée notamment au travers des semences naturelles et des variétés anciennes.

4.2. Biens immatériels

ECOLOTERRE souhaite contribuer à la préservation des biens immatériels tels que l'Amour, la Liberté, la Beauté... Ces besoins communs sont tout aussi importants que les besoins physiologiques. Ainsi chaque individu a le même droit d'accès à ces biens immatériels. Plus récemment, avec l'arrivée des réseaux numériques on constate que la possibilité d'accès à la connaissance partagée via internet prend la forme d'un nouveau commun capable de relier les Hommes. ECOLOTERRE considère que cet espace d'échange peut également être hissé au rang de bien commun immatériel. Sa liberté d'accès est donc également particulièrement à soutenir.

5. Penser, créer, expérimenter.

5.1. L'humain est un être créatif.

"Ils ne savaient pas que c'était impossible, alors ils l'ont fait !" Mark TWAIN.

ECOLOTERRE croit que les seules limites à nos actes de création résident dans notre manque de connaissance et d'imagination. C'est en incarnant ses rêves au service d'une société meilleure que l'humain garantit son avenir.

C'est pourquoi ECOLOTERRE s'engage à se donner les moyens de toujours pouvoir être un vivier de création et d'idées nouvelles et fleurissantes. L'Association veillera également à être un vecteur de diffusion des savoirs, savoir-faire et savoir-être qu'elle permettra de faire émerger.

5.2. L'intelligence collective

Chacun est capable de produire une idée qui sera source de changement bénéfique pour demain. ECOLOTERRE considère que l'intelligence et l'ingéniosité se retrouvent en chacun quelque soit son statut dans une organisation. L'Association s'engage donc à promouvoir et à mettre en preuve sa conviction que tout le monde peut contribuer à améliorer les choses par ses actions et ses idées quelque soit sa place dans l'organisation.

6. S'inspirer du génie de la simplicité.

La Nature est la démonstration majeure de ce génie. La simplicité apparente de la vie masque une complexité organisationnelle proche du génie. ECOLOTERRE pense qu'il en va de même pour toute chose bien faite.

C'est le travail de conception en amont de la réalisation concrète qui garantit la pertinence de l'idée mise en œuvre. Ainsi, et comme c'est le cas pour tout design permaculturel, l'observation et la collecte d'informations est le primat de toute action ou décision pour les organisations que souhaite faire vivre ECOLOTERRE.

7. Favoriser la joie.

7.1. Tempérance

ECOLOTERRE souhaite voir la quête effrénée de plaisir céder sa place à l'accueil de la joie.

En tempérant les plaisirs vains, artificiels ou irréalistes au profit d'une vision plus humble et centrée sur l'essentiel on peut atteindre quiétude et bonheur

En application dans ses organisations, ECOLOTERRE ne cherchera pas à entrer dans une course démesurée de grandeur et veillera à favoriser pour ses structures des modèles de taille raisonnable.

7.2. Vaincre ses peurs

Accueillir la joie permet également de calmer les peurs qui, selon ECOLOTERRE sont souvent le berceau de conflits intérieurs ou entre individus. L'inaction est également souvent conditionnée par des craintes car elles tétanisent les prises d'initiatives.

Aussi l'Association souhaite instaurer dans ses organisations un climat de confiance entre ses acteurs. Pour cela, ECOLOTERRE veillera à ce que la communication soit un outil permettant de lâcher les peurs et les tensions afin de désamorcer sereinement tout conflit futur.

De plus, ECOLOTERRE pense que la peur de l'échec est culturelle, et par conséquent décide de reconnaître le droit de se tromper comme source d'apprentissage. L'Association encourage chacun à considérer ses échecs comme des graines à faire germer pour atteindre la réussite visée.

8. Être un marqueur positif de l'évolution.

8.1. Adaptation

ECOLOTERRE croit au principe qui énonce : il n'y a pas de finitude, l'évolution est permanente.

Pour évoluer positivement l'Association croit également qu'il faut toujours chercher à s'adapter de manière créative au changement. Pour garantir cela, ECOLOTERRE sera particulièrement attentive à l'accès à la formation tout au long de la vie qu'elle veillera à promouvoir en son sein et pour le grand public.

8.2. Leçon des expériences passées

En acceptant la rétroaction et l'autorégulation on évite de reproduire les erreurs du passé et on change le monde en même temps que l'on se change soi-même.

ECOLOTERRE met donc l'accent sur l'importance pour chacun dans ses organisations de pouvoir analyser ses pratiques. Nous pensons qu'en étudiant les dysfonctionnements ou difficultés vécues, on se donne les moyens de trouver les solutions qui éviteront de les réitérer.

9. Viser l'exemplarité dans la pratique de ses responsabilités.

9.1. Clarté et transparence

Pour ECOLOTERRE, s'imposer la transparence des pratiques dans l'action c'est prendre soin d'informer et expliquer les décisions. La confidentialité des propos et des décisions ne peut être valable que si celle-ci est annoncée et que les informations ainsi tenues secrètes restent malgré tout accessibles à un éventuel contrôle imposé par des situations exceptionnelles. Le « parler vrai » s'applique donc à tous et à tout niveau dans les organisations que ECOLOTERRE souhaite promouvoir.

9.2 Horizontalité

ECOLOTERRE s'engage dans un mode de gouvernance horizontale où :

« Les décideurs s'imposent le devoir d'arrêter des choix [...] en partageant avec tous les défis, les risques, les victoires. » (Paul Rivier).

L'horizontalité de la décision ne signifie pas que chacun décide mais que l'on décide ensemble de fixer des cadres de décisions et les responsabilités qui en découlent. Les modes de pilotage ont le devoir de décider et de s'engager à vivre au même titre que tous, les conséquences de leurs décisions, qu'elles soient bonnes ou mauvaises.